

A V I G N O N

A R T D E S N O U V E A U X M É D I A

EDIS
FONDS DE DOTATION

FONDS DE DOTATION

Premier
fonds de dotation
dédié à l'Art
des Nouveaux Média

LAURENT BOLOGNINI / PIERRE-
LAURENT CASSIÈRE / JEONG-
MOON CHO / ELIAS CRESPIN /
FÉLICIE D'ESTIENNE D'ORVES /
VANA FRANKE / BERTRAND LA-
MARCHE / ERIC MICHEL / OLI-
VIER RATSİ / JEANNE SUSPLUGAS
/ ETIENNE REY / HICHAM BER-
RADA / VINCENT BROQUAIRE /
FRANCE CADET / MIGUEL CHE-
VALIER / EDMOND COUCHOT
& MICHEL BRET / BERTRAND
GADENNE / LAURENT PERNOT /
QUAYOLA / SCENOCOSME / AN-
TOINE SCHMITT / MOMOKO SETO
/ DAAN DE LANGE / CHLOÉ DES-
MOINEAUX / ELIO LIBAUDE /
LINEKERNEL / HEHE / MATHILDE
LAVENNE / HUGO DEVERCHÈRE /
EDITH DEKYNDT...

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	7
LA VISION D'EDIS	9
UN LIEU UNIQUE	11
DEVENIR MÉCÈNE D'EDIS	13
DES AVANTAGES SUR MESURE	15



LE MOT DU PRÉSIDENT



« Edis est l'alliance éternelle de deux prénoms, Edith et Régis. Edith trop tôt disparue, c'est donc seul et pour elle que je poursuis le projet altruiste et philanthropique que nous nous étions donnés ensemble. Ma volonté est de soutenir les artistes en leur donnant la possibilité de produire leurs créations et de les faire connaître au plus grand nombre.

Ma fascination pour les arts numériques m'a conduit à dédier Edis à cette forme d'expression aux multiples formes. L'interactivité, la technologie, la lumière, le son et le mouvement de ces œuvres m'émerveillent et nourrissent mon imaginaire.

Le fonds de dotation Edis a été très actif ces dernières années et je souhaite intensifier encore les projets afin de donner la possibilité à plus d'artistes de créer et de montrer leur production. »

EDIS : Premier fonds de dotation dédié à l'Art des Nouveaux Média

Un fonds de dotation est une structure à but non lucratif dans lequel peut s'investir et s'engager un mécène ou une entreprise. Le fonds de dotation peut recevoir librement toutes formes de libéralités (donation, dons manuels, legs...). Loi n° 2008-776 du 4 août 2008

Créé en 2012 à l'initiative de Régis Roquette, philanthrope dévoué et désintéressé, le fonds de dotation EDIS est né d'une volonté d'être acteur culturel et mécène, afin de soutenir la création d'aujourd'hui et d'en permettre l'accès à tous les publics. EDIS s'est donné pour mission d'œuvrer exclusivement dans le champ de l'art des nouveaux média.



LA VISION D'EDIS

EDIS porte des projets artistiques destinés à faire vivre
l'expérience de l'art actuel au plus grand nombre
et permettre l'inclusion et la mixité sociale par la culture.

Aujourd'hui, une majorité de citoyens aspire à une vision plus solidaire de la société et attend des acteurs économiques une démarche citoyenne au plus près du sensible. EDIS souhaite nouer des liens durables avec le monde de l'entreprise et ouvrir ses portes aux femmes et hommes qui désirent s'associer à une démarche de mécénat dynamique.

Investi dans sa mission d'intérêt général, EDIS a pour vocation de soutenir la création innovante - celle qui surgit de **la rencontre des arts, des technologies et des sciences** - et d'en favoriser la connaissance. Son objectif ? Mieux appréhender les enjeux de la société du numérique à travers les expressions artistiques et le regard des artistes mais avec cette dimension poétique et visionnaire qui leur est propre. A l'heure où une mutation profonde est en cours, où l'innovation technologique, sans cesse évolutive, renouvelle les pratiques créatives, EDIS est attentif à ces nouveaux média artistiques qui invitent à réévaluer notre compréhension du monde.

Au service d'une culture exigeante sans être élitiste, populaire sans être facile, EDIS porte une attention particulière à la qualité de transmission des projets qu'il soutient. Il est partie prenante de son propre territoire dont il contribue à accroître le dynamisme et l'attractivité, tout en rayonnant à une échelle plus large.





LE LIEU

L'Ardenome, ancien Grenier à sel

EDIS est installé depuis 2017 à Avignon dans l'ancien Grenier à sel, un bâtiment du XVIII^{ème} siècle classé monument historique et réaménagé par l'architecte Jean-Michel Wilmotte. Dans ce cadre unique, rebaptisé l'**Ardenome**, prennent vie des projets originaux conçus à la faveur de multiples partenariats.

5 axes structurent une programmation pluridisciplinaire autour de l'art des nouveaux média :

- Expositions
- Résidences d'artistes
- Live concerts, spectacles
- Rencontres, workshop...
- Ateliers de pratiques artistiques et activités jeune public



ART DES NOUVEAUX MÉDIA

L'ancien Grenier à sel – une architecture d'exception au cœur d'Avignon

Situé à proximité immédiate du Palais des Papes, le long des remparts de la ville derrière la porte de la Ligne, l'ancien Grenier à sel d'Avignon est l'un des plus anciens bâtiments de la ville. Son origine remonte à 1363. Plusieurs fois démoli et rebâti, le dernier remaniement est l'œuvre de l'architecte Jean-Ange Brun en 1758 qui lui confère son imposante façade classique. A l'instar de nombreux Greniers à sel en France, ce bâtiment fut vendu après la révolution comme bien national à des particuliers. Classé monument historique en 1984, il a fait l'objet d'une restauration remarquable par Jean-Michel Wilmotte qui reçoit le Prix "Europa Nostra" en 1989, distinguant une des meilleures réhabilitations du patrimoine européen.

EDIS / FONDS DE DOTATION



DEVENIR MÉCÈNE D'EDIS

L'apport des entreprises est un tremplin indispensable pour la mise en œuvre de nouvelles idées et de grands projets, tant sur le plan artistique que citoyen.

Devenir mécène du fonds de dotation EDIS, c'est soutenir une culture responsable et être partie prenante d'une aventure passionnante. C'est l'occasion d'offrir à vos clients, partenaires ou collaborateurs, une expérience culturelle forte et d'affirmer auprès d'un large public votre engagement citoyen d'acteur économique responsable en faveur d'une société plus solidaire.

Pourquoi devenir Mécène d'EDIS ?

- Parce que votre engagement est essentiel à la réalisation de nos missions d'intérêt général.
- Parce que votre soutien participe au rayonnement, à la cohésion et à l'attractivité de notre territoire.
- Parce que le contact avec la création et l'émergence peut se révéler un atout précieux pour toute entreprise soucieuse d'accompagner le changement et les mutations de la société.
- Parce qu'entreprises et artistes vivent dans un même monde que nous choisissons de construire ensemble, sur la base des valeurs communes que sont la création, l'innovation, la recherche, la prise de risque, le désir de réussite et l'expérience collective.

Un partenariat sur mesure

Notre volonté est de tisser une relation privilégiée et de confiance avec nos partenaires. Le projet soutenu ainsi que le niveau de contribution se définissent au plus près des attentes et capacités du partenaire. Que ce soit à travers un don financier, en nature ou en compétences, vous pouvez choisir différents axes de soutien :

- La programmation annuelle de l'Ardenome
- Une résidence d'artiste ou la production d'une oeuvre
- Une exposition ou une manifestation de spectacle vivant
- Une action de sensibilisation destinée aux publics spécifiques

Être mécène d'EDIS, c'est :

- Associer vos valeurs à celles d'EDIS
- Rejoindre un lieu référent de l'innovation artistique
- Participer à un projet d'utilité sociale et d'intérêt général
- Bénéficier d'un cadre historique pour organiser vos événements
- Vivre avec vos collaborateurs l'expérience de la création
- Développer vos relations publiques

DES AVANTAGES SUR MESURE

En fonction de votre engagement, vous bénéficiez des avantages réservés à nos partenaires :

Un accès privilégié à notre programmation

- Invitation aux vernissages, spectacles, conférences de presse et autre temps forts de l'Ardenome
- Rencontre avec les artistes résidents et exposants
- Avantages exclusifs pour vos salariés : visites commentées, ateliers offerts aux enfants des salariés

Une mise à disposition des espaces de l'Ardenome

- Plus de 300 m2 d'espaces privatisables : invitez vos clients et collaborateurs dans un cadre prestigieux pour dévoiler un nouveau produit, organiser un séminaire, bénéficier d'une salle de projection...
- EDIS peut vous accompagner dans la création d'un événement personnalisé, en lien avec sa programmation et en fonction de son calendrier.

Une visibilité en tant que mécène sur nos supports

- Affiches, programme, flyers, dossier et communiqué de presse
- Programme annuel de l'Ardenome
- En ligne : Facebook, Instagram, newsletter

Un cadre fiscal avantageux

Pour une entreprise, le mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires et de contreparties équivalentes à 25 % maximum du montant de l'apport *.

* En vertu de l'article 238 bis du Code général des impôts.

Don initial	5000 €	10 000 €	30 000 €
Déduction fiscale de 60%	- 3000 €	- 6000 €	- 18 000 €
Contreparties à hauteur de 25% du montant du don	- 1250 €	- 2500 €	- 7500 €
Coût réel pour le donateur	750 €	1500 €	4500 €

PARTICIPER
AU DÉVELOPPEMENT
DE L'ART DES NOUVEAUX MÉDIA

-

ÊTRE
ACTEUR DANS L'ÉCONOMIE
DE LA CONNAISSANCE

-

DÉVELOPPER
L'OFFRE CULTURELLE
SUR NOTRE TERRITOIRE

-

SOUTENIR
LA PRODUCTION
ET LA CRÉATION ARTISTIQUE INNOVANTE

FONDS DE DOTATION EDIS
0432 740 531 / contact@edis-fondsdedotation.fr

-

Ardenome, ancien Grenier à sel
2, rue du Rempart Saint-Lazare - Avignon

WWW.EDIS-FONDSDEDOTATION.FR